



## Problème de droit à l'image.

Par **probleme1**, le 24/11/2010 à 13:59

Bonjour,

Voici les faits:

En effet, je suis musicien et depuis quelques années je commence à avoir une petite notoriété pour mon travail.

En 2005, pour des raisons financières j'ai commencé à travailler comme vendeur dans un magasin d'instruments. Dès le début je n'ai jamais eu de contrat de travail. Je suis rémunéré en tant que profession libérale (rémunération sur factures) et je gagne un forfait journalier pour les jours où je travaille sans aucune sorte de commission sur les ventes. (Depuis 2005 je signale, je n'ai jamais eu d'augmentation et une seule fois, la première année j'ai touché une prime)

Il y a 3 ans, ma chef a décidé de faire une vidéo professionnelle pour le site internet du magasin. Dans cette vidéo j'apparais en train de jouer à quelques reprises.

Pour cette vidéo je n'ai jamais signé aucun document et je n'ai touché aucune rémunération.

Un an après, au vu du succès de la première vidéo, ma chef a décidé de faire une série de plusieurs vidéos (11 au total) de présentation de chaque marque dans le but d'augmenter les ventes.

Pour ses nouvelles vidéos, la société de production a engagé un comédien professionnel.

Les clips sont tous agencés de la même manière. Le comédien présente l'instrument, et moi je joue pour en faire la démonstration.

Dans une de ses vidéos d'ailleurs, le comédien cite mon nom.

Pour ce tournage de plusieurs jours, je n'ai rien signé non plus mais j'ai en revanche reçu une «prime» de 500€ en espèces pour me remercier. Ensuite j'ai supervisé le montage de toutes

les vidéos (gracieusement).

D'autre part, dans la brochure du magasin, dans une page il y a un texte qui dit que «je suis très satisfait de l'instrument que le magasin m'a vendu et que je les remercie». Bien sur, ce texte est faux car je n'ai jamais rien acheté chez eux et de plus la signature en haut de mon nom est fausse et ne ressemble en rien à ma signature.

Pour cette mention m'engageant personnellement, je n'ai pareil, jamais rien signé.

Aujourd'hui donc, ayant des problèmes avec ce magasin, je souhaite que toutes ses vidéos et les mentions me concernant dans leur brochure soient retirés car je ne vois pas pourquoi je devrais les aider.

Du coup, je me tourne vers les participants de ce forum histoire de voir si vous pouvez me donner quelques conseils et si je suis en mesure d'avoir un recours ou même demander un dédommagement.

Merci pour votre aide